

Image not found or type unknown



Condamnation en Belgique et bulletin n°3

Par **Pokopo**, le **26/01/2019 à 16:09**

Bonjour,rrnrnEst-ce qu'une condamnation en Belgique (3 ans de prison, jugé par défaut en mom absence), apparaîtra dans mon casier judiciaire Français ? rnJe sais que ces deux pays se transmettent les informations judiciaire, mais je voudrais savoir si cela apparaît sur le bulletin n°3, délivré aux particuliers.rnrnMerci d'avance pour votre reponse

Par **Tisuisse**, le **26/01/2019 à 16:20**

Bonjour,rrnrnLe casier judiciaire français ne comporte que les condamnations prononcées par des magistrats français siégeant dans un tribunal français.

Par **Pokopo**, le **26/01/2019 à 23:12**

Merci beaucoup pour cette réponse Si rapide.